

22 déc 2014 -13:11

Communiqué de presse : 14ème campagne de promotion pour un usage responsable des antibiotiques

La résistance aux bactéries est une menace sérieuse pour la santé publique. En Belgique, la population avale encore trop d'antibiotiques et le fait souvent à mauvais escient. Les jeunes enfants prennent plus d'antibiotiques que le reste de la population.

Dans l'accord gouvernemental, le gouvernement a fait de la lutte contre les bactéries résistantes une priorité. Les autorités lancent donc la 14ème campagne antibiotiques, dont le message principal s'adresse aux patients et aux prestataires de soins : « Les antibiotiques, utilisez-les comme il faut et uniquement quand il faut ».

La campagne sera notamment diffusée via un spot radio. Pour la première fois, un album de bandes dessinées de Bob et Bobette, intitulé "Tante Biotica", a été créé pour sensibiliser les parents et les enfants.

La consommation ambulatoire d'antibiotiques dans notre pays a diminué de près de 36% en nombre d'emballages par rapport à 1999-2000. Cependant, il existe encore des possibilités d'amélioration. Le plan d'action 2014-2019 de BAPCOC définit des objectifs concrets et identifie les initiatives à promouvoir pour réaliser ces objectifs.

BAPCOC est la Commission belge pour la coordination de la politique Antibiotiques. Cette 14ème campagne est une initiative de BAPCOC et du service public fédéral Santé publique.

Le forum mondial économique, l'Organisation Mondiale de la Santé et le European Centre for Disease prevention and Control sont très fermes à propos de la problématique des antibiotiques. Selon les pires scénarios, nous ne disposerons bientôt plus d'antibiotiques actifs. Les infections qui sont actuellement parfaitement soignables pourront ne plus l'être à l'avenir. Les actes chirurgicaux, les traitements contre le cancer et les transplantations pourront devenir très dangereux à cause du risque inhérent d'infection.

Une utilisation responsable

Heureusement, la Belgique ne reste pas sans réagir. En 1999 déjà, le Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee (BAPCOC) était créé. Son objectif: stimuler le bon usage des antibiotiques dans notre pays. Un des fers de lance de BAPCOC est la campagne de promotion pour un usage responsable des antibiotiques, qui en est déjà à sa 14ème édition. La campagne diffuse le message suivant : les antibiotiques n'aident pas contre les infections virales, comme la grippe, le rhume ou la bronchite. Ils ne sont utiles que pour combattre un certain nombre d'infections provoquées par des bactéries, comme par exemple la pneumonie. Il faut absolument éviter d'utiliser des antibiotiques sans l'avis d'un médecin et il faut suivre soigneusement le traitement prescrit. Le slogan de la campagne est donc aussi : « Les antibiotiques, utilisez-les comme il faut et uniquement quand il faut ! »

Les médecins généralistes, les pédiatres et les pharmaciens vont recevoir une affiche et des dépliants pour les patients. Ce matériel est destiné à les aider à diffuser ces messages. Pour sensibiliser largement la population, un spot radio, des annonces dans les journaux et un banner Internet ont été créés. Le but est de guider les gens vers le site web de campagne. Un album spécial de Bob et Bobette sur le bon usage des antibiotiques, intitulé "Tante Biotica" a également été édité. La version digitale est disponible sur le site de

campagne et un exemplaire gratuit peut être commandé. La deuxième partie de la campagne suivra lors du pic grippal, car celui-ci correspond au pic d'utilisation des antibiotiques. Un nouveau spot radio sera diffusé et une action sera menée avec les pharmaciens, afin de récolter les antibiotiques non utilisés. Notre campagne se clôturera avec les messages et les conclusions de la récente journée européenne d'information sur les antibiotiques.

L'approche des autorités: le plan d'action 2014-2019 de BAPCOC

Notre action ne s'arrête pas à la campagne. Le gouvernement estime que la lutte contre les bactéries résistantes est prioritaire, comme noté dans l'accord gouvernemental. Le plan d'action 2014-2019 de BAPCOC s'occupera de la mise en œuvre concrète de l'approche gouvernementale.

L'utilisation ambulatoire des antibiotiques a diminué de 36% en nombre d'emballages par rapport à 1999-2000. Malgré cette réduction, l'utilisation ambulatoire d'antibiotiques reste encore trop élevée en Belgique en comparaison avec d'autres pays européens. Depuis 2006-2007, l'utilisation n'a plus baissé. L'utilisation des antibiotiques dans les hôpitaux a quant à elle augmenté de 5,6% de 2007 à 2013. Les chiffres pour 2012 montrent que l'utilisation d'antibiotiques vétérinaires est plus haute en Belgique que dans la plupart des pays voisins.

BAPCOC définit des objectifs concrets dans son plan d'action, comme une diminution de l'utilisation totale des antibiotiques dans la pratique ambulatoire, en passant des 800 prescriptions pour 1000 habitants par an actuelles à 600 prescriptions en 2020 et 400 en 2025. Pour les hôpitaux, 4 indicateurs de processus seront suivis, parmi lesquels l'accord entre l'antibiotique choisi et la directive locale. Dans l'esprit du principe "One health", BAPCOC approuve le plan stratégique du centre de connaissance concernant l'utilisation et la résistance des antibiotiques auprès des animaux (AMCRA) qui indique que l'utilisation d'antibiotiques vétérinaires devrait diminuer de 50% d'ici 2020.

Site web BAPCOC: www.health.belgium.be/antibiotics

Site web de la campagne: www.usagecorrectantibiotiques.be

Site web de l'AMCRA: www.amcra.be

Personnes de contact : Michiel Costers (02/524 85 75) et Evelyne Van Gastel (02/524 85 95)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be